



2024

RAPPORT FINANCIER

RÉSEAU AMAP AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

BILAN

Exercice du 01/01/2024

au 31/12/2024

ACTIF	Exercice : 2 024		Durée : 12 Mois		Exerc. : 2 023		12 Mois	
	BRUT	AMORT. PROV.	NET	% ACTIF	NET	% ACTIF		
ACTIF IMMOBILISE								
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	234 108	112 263	121 845	35	116 440	30		
Frais d'établissement								
Frais de recherche et développement								
Donations temporaires d'usufruit								
Concessions, brevets, licences, marques, logiciels								
Droits et valeurs similaires								
Autres	234 108	112 263	121 845		116 440			
Immobilisations incorporelles en cours								
Avances et acomptes								
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 266	3 511	1 755	1	2 809	1		
Terrains								
Constructions								
Instal. techniques, mat. et out. ind.								
Autres immobilisations corporelles	5 266	3 511	1 755		2 809			
Immobilisations corporelles en cours								
Avances et acomptes								
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés								
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 810		2 810	1	2 810	1		
Participations	15		15		15			
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres	2 795		2 795		2 795			
TOTAL I	242 184	115 774	126 411	37	122 059	32		
ACTIF CIRCULANT								
STOCKS ET EN-COURS								
Matières premières et approvisionnements								
En-cours de productions								
Produits intermédiaires et finis								
Marchandises								
AVANCES ET ACOMPTES VERSES / COMMANDES								
CREANCES	139 123	3 163	135 960	40	211 475	55		
Créances clients, usagers et comptes rattachés	13 919	3 163	10 756		12 230			
Créances reçues par legs ou donations								
Autres	125 204		125 204		199 245			
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENTS								
INSTRUMENTS DE TRESORERIE								
DISPONIBILITES	79 580		79 580	23	49 946	13		
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	1 380		1 380		786			
TOTAL II	220 083	3 163	216 920	63	262 207	68		
Frais d'émission des emprunts	III							
Primes de remboursement des emprunts	IV							
Ecart de conversion Actif	V							
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	462 267	118 937	343 330	100	384 265	100		

BILAN

Exercice du 01/01/2024

au 31/12/2024

PASSIF	Exercice : 2024		% PASSIF	Exercice : 2023		% PASSIF
	Durée : 12 Mois			Durée : 12 Mois		
FONDS PROPRES						
FONDS PROPRES SANS DROIT DE REPRISE						
Fonds propres statutaires						
Fonds propres complémentaires						
FONDS PROPRES AVEC DROIT DE REPRISE						
Fonds statutaires						
Fonds propres complémentaires						
ECARTS DE REEVALUATION						
RESERVES	103 174		30	97 269	25	
Réserves statutaires ou contractuelles						
Réserves pour projet de l'entité						
Autres	103 174			97 269		
REPORT A NOUVEAU						
EXCEDENT OU DEFICIT DE L'EXERCICE	16 032		5	5 904	2	
SITUATION NETTE (SOUS-TOTAL)	119 206		100	103 174	100	
FONDS PROPRES CONSOMPTIBLES						
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	99 863		29	94 108	24	
PROVISIONS REGLEMENTEES						
TOTAL I	219 068		64	197 282	51	
FONDS REPORTES ET DEDIES						
FONDS REPORTES LIES AUX LEGS OU DONATIONS						
FONDS DEDIES	22 498		7	36 874	10	
TOTAL II	22 498		7	36 874	10	
PROVISIONS						
PROVISIONS POUR RISQUES	438					
PROVISIONS POUR CHARGES					1 473	
TOTAL III	438				1 473	
DETTES						
EMPRUNTS OBLIGATOIRES ET ASSIMILES (TITRES ASSOCIATIFS)						
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT						
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES					5 128	1
AVANCES, ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS						
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	6 917		2	10 032	3	
DETTES DES LEGS OU DONATIONS						3
DETTE FISCALES ET SOCIALES	38 660		11	29 949	8	
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES						
AUTRES DETTES	153			168		
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	55 596		16	103 360	27	
TOTAL IV	101 326		30	148 636	39	
ECARTS DE CONVERSION PASSIF						
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	343 330			384 265	100	

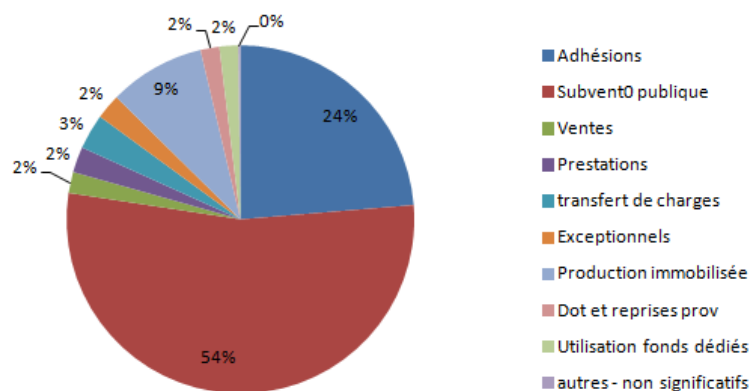
Les comptes sont réalisés par le cabinet comptable CEGAR et le commissaire aux comptes TSARAP. Afin de faciliter la compréhension de la présentation et de l'analyse des données, le réseau AMAP AuRA fait le choix de favoriser une approche plus économique que comptable (ce qui explique des différences entre les données annoncées dans le narratif qui sont retraitées et celles qui figurent sur les documents comptables).

LES PRODUITS

Les produits de l'exercice 2024 s'établissent à 396K€ contre 380k€ en 2023 soit **+16K€**.

* K€ = 1000 €

Répartition des produits 2024



Les adhésions et dons AMAP et paysan·nes

Les adhésions représentent en 2024 : **66 539€** contre 64 970€ en 2023, soit une augmentation de 2% (pour mémoire 2022 : 74 757€).

Ces adhésions permettent de couvrir un peu plus d'un poste à plein temps.

Entre 2024 et 2023, on constate (hors Isère) :

→ En 2024, 85 paysan·nes ont adhéré représentant un montant de 4 830€ avec une cotisation moyenne à 57,82€ alors qu'en 2023 les valeurs étaient de 4 350€ pour une cotisation moyenne de 49,83€.

Entre 2023 et 2024 il y a une augmentation du montant perçu (+480€) liée au montant moyen de l'adhésion (+ 2,52€)

→ En 2024, le montant des adhésions amapiennes représentent 55 349€.

Le montant unitaire de l'adhésion amapienne est de : 13,03€ contre 13,11€ en 2023. Le nombre de foyers adhérents est de 4 247 contre 4 134 foyers en 2023.

→ Dons AMAP et paysan·nes en 2024 : 2 475€ (autres produits)

→ Adhésion 2023 reçues en 2024 : 1 686€ (incluses en produit exceptionnel dans le résultat comptable)

Depuis 2023, une modification des règles de reversement d'adhésions s'applique entre le réseau des AMAP d'Isère et Auvergne-Rhône-Alpes. Le réseau d'Isère reverse 3,50€ sur les 20€ versés par les amapien·nes adhérent·es soit **6 359€** pour 2024.

Jusqu'en 2022, le réseau des AMAP d'Isère reverse 31% des adhésions qu'il collecte (2022 = 12 744€), et le réseau AMAP AuRA verse une aide à l'emploi (2022 = 6 250€).

Les ventes de biens et services

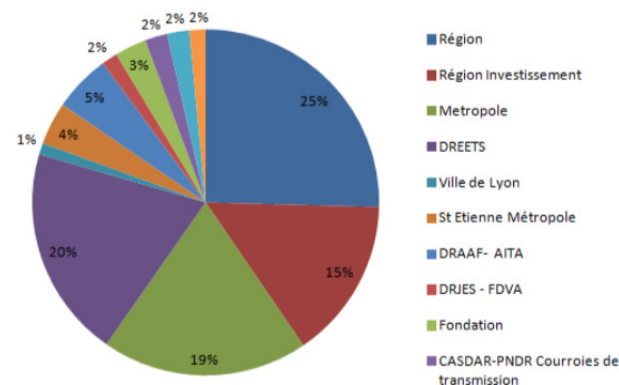
En 2024, les ventes de produits ont généré **7 827€** de recettes qui sont principalement des interventions dans les collèges et autres (3 870€).

Les subventions

Les subventions en 2024 s'élèvent à **200 535€**, (pour rappel **193 290€** sur 2023).

En 2021, le réseau AMAP AuRA dépasse le seuil de 153 000€ de subventions publiques, ce qui l'oblige à prendre un Commissaire aux comptes en plus de l'expert comptable.

Répartition des subventions 2024



ÉTAT VIA LES SERVICES DÉCONCENTRÉS

DRAAF (Ministère de l'Agriculture en Région)

- 12600 € AITA sur les visites de ferme - café installation - financés à 80%
- 4 917€ CASDAR -PNDR "Courroies de transmission" - financés à 80%

DRAJES (Ministère de l'Éducation en Région)

- 48 657 € accompagnement des AMAP au co-financement de contrats solidaires
- 1 000€ Etude ergonomique clic'AMAP
- 1 000€ Création et impression «INPACT game»
- 1 000€ Création d'une banque de photos des fermes et AMAP en Auvergne-Rhône-Alpes.
- 500 € Formation des bénévoles

Région Auvergne-Rhône-Alpes

- 60 000€ subvention de fonctionnement sur projet -383 jours financés à 80 %
- 35 500 € de subvention d'investissement pour clic'AMAP et site Internet (réseau AMAP et AMAP et ferme) - 48 jours de travail financés et 30 413 € de prestation financés à 80%, neutralisée sur la production immobilisée
- Les investissements sont positionnés à l'actif du bilan : clic'AMAP (2020) et le site internet (2022) et au passif du bilan en subvention d'investissement.

Production immobilisée

Ce poste représente la part des charges annuelles immobilisées de clic'AMAP et du site internet.

En 2024, la part de la production immobilisée de clic'AMAP est de **29 534€** et du site internet est de **13 365€**.

Métropole de Lyon

- 43 000€ subvention de fonctionnement sur 129 jours financés à 80%

Ville de Lyon

- 2 523€ sur l'accompagnement de co-financement de contrats solidaires des AMAP de la Ville.

Métropole de Saint-Etienne

- 4 500€ : Subvention de fonctionnement
- 4 900€ : Subvention de projet sur le territoire de la Métropole (soirée ciné-débat, enquêtes sur les AMAP et des podcasts)

DREETS (Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités)

Le réseau a été lauréat en 2023 de l'appel à projet "Mieux manger pour tous" pour un financement de 140 750€ sur 3 ans (pour les réseaux AMAP AuRA et Isère)

63 033€ de 2024 ont été utilisés en Isère et en AuRA pour le temps d'accompagnement, de formations et de campagne numérique sur l'accessibilité alimentaire auprès des AMAP de la région.

La part de subvention non utilisée est mise en fond dédié pour 22 498€ et sera utilisée sur 2025.

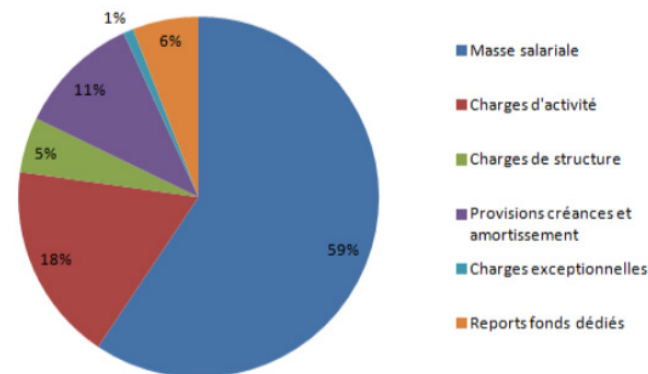
Les transferts de charge

Ils représentent **390€** des produits et correspondent principalement aux refacturations de frais postaux.

LES CHARGES

Les charges de l'exercice 2024 s'établissent à **380K€** contre 374K€ en 2023, soit + 5K.

Répartition des charges 2024



La masse salariale

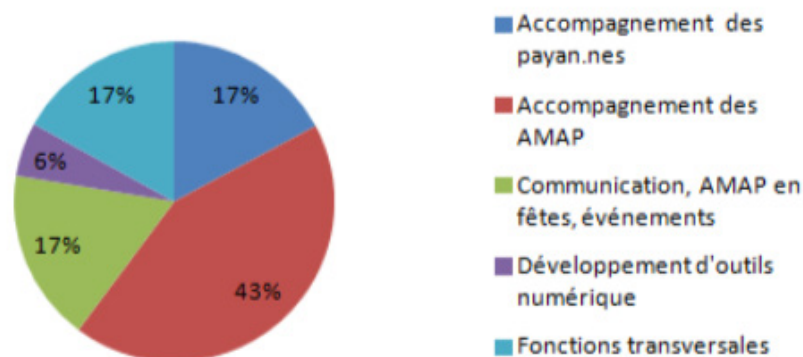
Le Réseau AMAP AURA a fait le choix d'affilier ses salariés à la **Convention Collective de la Confédération Paysanne**.

En 2024, l'équipe salariée représente au total sur l'année 4.11ETP (en 2023 = 4,04ETP). L'écart sur les ETP est dû à la présence d'une stagiaire pendant 5 mois : Fleuriane.

La masse salariale est de **197 262 K€** (en 2023 182 313€) qui comprend une provision pour congés payés de 6 032€.

La masse salariale est au service des actions du réseau et se répartit comme suit :

2024 Part des actions/nombre total de jours salariés



Les charges d'activités

Les charges d'activité représentent **68K€** en 2024 contre 84K€ en 2023.

Elles correspondent aux projets suivants :

- 6 000€ contribution aux projets inter-régionaux du MIRAMAP
- 20 000€ Développement clic'AMAP (investissement)
- 10 413€ Développement site Internet du réseau et AMAP et ferme (investissement)
- 5 772€ Impression supports/brochures/banderoles AMAP en fêtes
- 1 047€ Présence des AMAP sur des salons (Primevère et Tatou Juste)
- 5 785€ Participations aux paniers solidaires
- 7 031€ Frais de déplacements (permanentes, administrateur-rices, intervenant-es)
- 2 240€ Projet photos - banque de photos AMAP et ferme en région

Depuis 2020, le projet clic'AMAP est comptabilisé en investissement.

La part immobilisée en 2024 est de **29 535€**, représentant 20 000€ de prestataires et 9 535€ de temps de travail salarié. Une subvention régionale d'investissement de 21 500€ y contribue à 80%.

Depuis 2022, le site interne du réseau AMAP est également inscrit en immobilisation incorporelle. La part immobilisée en 2024 est de **13 365€**, représentant 10 413€ de prestataires et 2 952€ de temps de travail salarié. Une subvention régionale d'investissement de 14 000€ y contribue à 80%.

Les charges de structure

En 2024, les charges de structure sont de **18 759€** contre 19 584€ en 2023 et représentent principalement les loyers pour 7 860€ et le coût des cabinets de l'expert-comptable et Commissaire aux comptes pour 6 678€.

Amortissements et provisions

Amortissement 2024 pour les investissements incorporels (clic'AMAP et sites internet) : **37 493€**

Amortissement 2024 pour les investissements corporels : **1 053€**

Provision pour créances douteuses (ITAB) 2024 : **3 163€** (incident s/résultat 2024 : + 0€)

Report en fonds dédiés

22 498€ représentent la part du projet financé par la DREETS "Mieux manger pour tous" non utilisée sur 2024.

RÉSULTAT DE L'EXERCICE

La situation financière du réseau à la clôture des comptes 2024 est positive de + 16 032€.

Les fonds propres s'élèvent à 219 068€.

Le résultat d'exploitation comptable est de - 13 801€.

Pour rappel en 2023 il était de -18 730€.

Ce résultat inclut des **éléments exceptionnels pour 28 341€** correspondant à :

- 1 686€ correspondent aux adhésions 2023 reçues sur 2024 et non connues lors de la clôture 2023
- 1 473€ Reprise de la provision de la rupture conventionnelle provisionnée sur le résultat 2023
- 3 163€ Reprise de la provision 2023 sur ITAB (incident s/résultat 2024 : + 0€)
- 29 746€ Amortissements sur subvention d'équipement

ÉLÉMENTS DE BILAN

ACTIF

Les immobilisations incorporelles portées au bilan sont clic'AMAP (depuis 2018) et site internet (2022) et sont amorties sur 5 ans. Le nouveau site internet est immobilisé dès sa mise en ligne en 2022.

Les immobilisations incorporelles incluent les frais de développement (prestations) et le temps de travail associé à ce développement et sont couverts à 80% par des subventions publiques.

Au 31/12/2024, il est porté à l'actif du bilan un montant net de **121 845€** d'immobilisations incorporelles et au passif **99 863€** de subventions d'investissement.

Les immobilisations corporelles sont le coût des travaux d'isolation des bureaux du réseau réalisées en 2021, amorties sur 5 ans.

Les immobilisations financières représentent les cautions des bureaux du réseau.

La trésorerie s'élève à **79 580€** au 31 décembre 2024.

Depuis 2021, toutes les prestations financées par des subventions publiques sont payées au 31/12 de l'année. Cette situation nécessite un fond de trésorerie important en fin d'année pour régler les factures associées aux projets alors que les soldes des subventions sont reçus dans les 3 à 6 mois qui suivent.

Au 31/12/2023, le réseau attend pour **23K€** de solde de subventions publiques.

PASSIF

Les Fonds Propres sont de **219 068€** mais prend en compte des investissements (clic'AMAP et site internet).

Les fonds reportés et dédiés (22 498€) concernent la part de l'appel à projet "Mieux manger pour tous" de la DREETS qui n'a pas été utilisée sur 2024 et donc reportée sur 2025.

La provision pour risque (438€) portée au bilan correspond à la rupture conventionnelle d'une des salariées qui quitte le réseau AMAP AuRA en mars 2025.

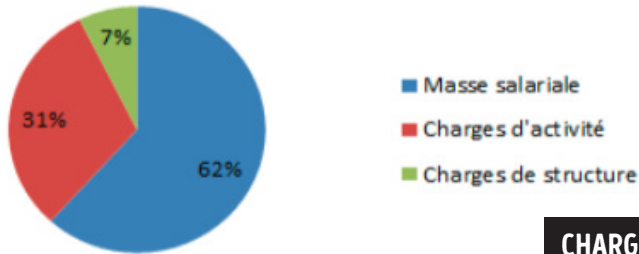
Les dettes salariales et sociales au 31/12/2024 s'élèvent à 38 660€ dont les URSSAF (12 901€), les salaires de décembre 2024 (8 187€, versé le 1er du mois) et la provision pour congés payés (11 610€).

L'équipe salariée est composée de 4 personnes qui sont en coordination partagée, elle sera rejointe par un ou une stagiaire en charge de l'animation territoriale des AMAP de la Loire et du Rhône pendant 6 mois. En 2025, un départ de salarié est prévu, et sera remplacé avec 15 jours de passation. Les charges d'activité prévues ont été co-construites avec les différents groupes de travail et le conseil d'administration au fil de l'année 2024.

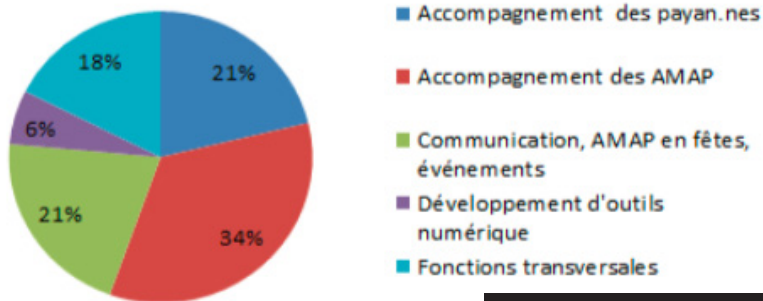
Charges prévues en 2025

Nous prévoyons un budget de 311K€.

Masse salariale : 192K€
 Charges d'activités : 96K€ (déplacements et dépenses d'investissement compris)
 Charges de structure : 23K€



CHARGES PRÉVUES EN 2025



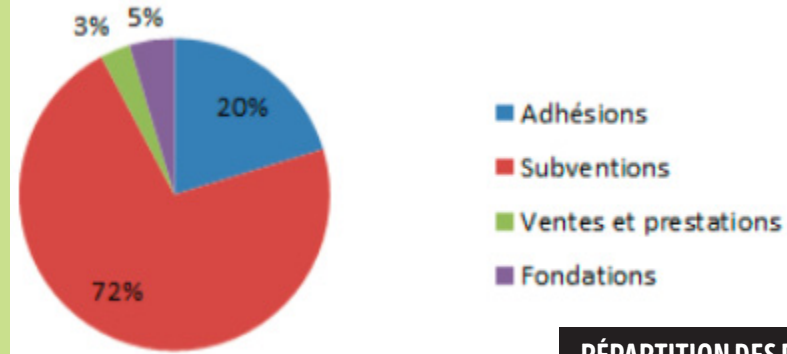
PART DES ACTIONS / NOMBRE TOTAL DE JOURS SALARIÉS

Produits

Les produits de l'exercice 2025 s'établissent à 320K€.

RÉPARTITIONS DES PRODUITS 2025 :

Adhésions : 65K€ (objectif 2025)
 Subventions publiques : 230K€
 Fondations et assimilés : 15K€
 Ventes et prestations : 10K€



RÉPARTITION DES PRODUITS 2025

En 2025, les demandes de subventions attendues proviennent de :

L'Etat via les services déconcentrés :

- **DRAAF** : avec l'appel à projet AITA porté avec le CELAVAR ; et les appels à projet PNDR déposés avec le CELAVAR sur la transmission agricole et l'ARDEAR sur le contexte favorable pour les installations agricoles.
- **DREETS** : avec l'appel à projet Mieux manger pour tous porté avec le réseau AMAP Isère et validé pour la période 2023 - 2025. En 2025, les réseaux d'AMAP attendent 46 916€ augmenté d'une part mise en fonds dédiés de 2023.
- **DRAJES** : avec les appels à projets "fond de développement de la vie associative"

Les collectivités territoriales :

- **Région Auvergne-Rhône-Alpes** : pour 60 000€ subvention de fonctionnement et 35 500 € de subvention d'investissement (clic'AMAP et site internet)
- **Métropole de Lyon** : 36 500€ subvention de fonctionnement sur projets
- **Métropole de Saint-Etienne** : 6225€ de subventions de projets, déposés dans le cadre d'un dossier collectif porté par le Treuil
- **Ville de Lyon** : 3100€ sur un projet de vidéo pour présenter les AMAP

Organismes publics :

- **MSA Ardèche Drôme Loire** pour le projet "contrats solidaires en AMAP, tous dans le même panier" Par ailleurs, les financements privés sollicités sont :
- **Mutuelle de France Unie** pour le projet "contrats solidaires en AMAP, tous dans le même panier !"
- **AFNIC** pour l'accessibilité et l'ergonomie de clic'AMAP
- D'autres fondations sont en cours de démarchage.
 → **Au jour de l'assemblée générale le 30 mars 2025, 41% des subventions demandées sont notifiées.**

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

Exercice du 01/01/2024

au 31/12/2024

RUBRIQUES	Exerc.: 2024 12 mois	Exerc.: 2023 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION :		
Cotisations	66 539	64 970
Ventes de marchandises <i>dont vente de dons en nature</i>		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
Ventes de prestations de service <i>dont parrainages</i>	6 745	13 666
Ventes de services annexes	1 085	6 756
Production stockée		
Production immobilisée	42 898	55 545
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	200 535	193 290
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	5 026	20 871
Utilisation des fonds dédiés	36 874	
Autres produits	2 937	489
TOTAL I	362 638	355 586
CHARGES D'EXPLOITATION :		
Achat de marchandises		
Variation de stock		
Achat de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	86 583	112 824
Aides financières	27 652	5 100
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires et traitements	143 270	135 865
Charges sociales	53 992	46 448
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	38 546	32 049
Dotations aux provisions	3 601	4 636
Report en fonds dédiés	22 498	36 874
Autres charges	297	519
TOTAL II	376 439	374 316
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-13 801	-18 730

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

Exercice du 01/01/2024

au 31/12/2024

RUBRIQUES	Exerc.: 2 024 12 mois	Exerc.: 2 023 12 mois
PRODUITS FINANCIERS :		
De participations		534
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	1 496	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	1 496	534
CHARGES FINANCIERES :		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	4	37
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV	4	37
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	1 493	497
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II +III -IV)	-12 309	-18 233
PRODUITS EXCEPTIONNELS :		
Sur opérations de gestion	2 011	1 845
Sur opérations en capital	29 746	22 383
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL V	31 757	24 228
CHARGES EXCEPTIONNELLES :		
Sur opérations de gestion	3 416	90
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL VI	3 416	90
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	28 341	24 138
Participations des Salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	395 891	380 348
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	379 859	374 443
EXCEDENT OU DEFICIT	16 032	5 904
PRODUITS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à dispositions gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL		



EN ADHÉRANT, VOUS FAITES VIVRE
LE RÉSEAU ET SES PROJETS

MERCI !

CES ACTIONS ONT ÉTÉ FINANÇÉES EN PARTIE
AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE :

